

[Traduction]

À partir de cette analyse, le comité a conclu que l'armée canadienne devait faire certains changements. Comme on a beaucoup parlé des principaux changements, je ne m'étendrai pas là-dessus. Je voudrais cependant parler de ce qu'ils peuvent nous apporter.

Pour remplir notre rôle premier, c'est-à-dire protéger la souveraineté de notre territoire, le comité a conclu que nous n'avions pas besoin de poster des soldats ou d'envoyer des navires un peu partout. Aussi réelles soient-elles, les menaces ne justifient pas de telles mesures. Cependant, le Canada devrait disposer, en tout temps, d'un navire ou d'un sous-marin sur chaque côte et être capable de savoir ce qui se passe dans l'espace aérien, de faire quelque chose à ce sujet et, peu importe l'endroit au pays, de maîtriser un ou deux incidents de l'ampleur de ceux qui se sont déroulés à Oka.

Pour nous acquitter de nos responsabilités internationales, nous pensons que l'armée canadienne devrait être en mesure de participer de façon importante à deux ou trois opérations multinationales de l'envergure de celle des opérations de maintien de la paix et disposer, pour ce faire, de forces terrestres, aériennes ou maritimes ou d'une combinaison quelconque de ces forces. Nous avons également conclu qu'il ne faudrait pas que la contribution de l'armée canadienne se limite à la participation à des missions de maintien de la paix de moindre importance, mais que nous devrions former des forces aériennes, terrestres et maritimes qui soient capables de participer aux opérations internationales les plus exigeantes.

Le comité s'est montré très ferme. Le financement est extrêmement important pour avoir ne serait-ce que ces forces armées modérées. Jeffrey Simpson, du *Globe and Mail*, avait raison quand il a déclaré, après le dépôt de notre rapport, que le comité s'était montré très déterminé.

Une armée moderne coûte cher. On ne peut en créer une du jour au lendemain. Nous pouvons modifier notre politique étrangère en un après-midi, c'est possible, mais nous ne pouvons pas faire cela dans le cas de la politique de défense parce qu'il faut habituellement compter de 25 à 50 ans pour concevoir, fabriquer et utiliser l'équipement. On ne peut changer cela du jour au lendemain.

Je me rappelle lorsque les membres du comité étaient sur un porte-avions américain transportant près de 5 000 marins, pilotes et mécaniciens, l'été dernier. J'ai demandé à l'amiral responsable quand ce bateau avait été construit. Il m'a répondu autour de 1959. J'ai voulu savoir ensuite quand on allait le mettre au rancart et il m'a répondu que ce ne serait pas avant une vingtaine d'années. Nous sommes en 1994 maintenant. Les frégates que le gouvernement vient de faire construire ont été conçues à la fin des années 70. Il a fallu environ 15 ans pour les construire, à Saint John, au Nouveau-Brunswick. Elles pourront servir pendant 20 à 30 ans.

On ne peut changer la politique de défense du jour au lendemain. Comme le chef d'État major de la défense, le général de Chastelain, nous l'a dit, bien des années sont nécessaires pour établir une capacité militaire et former un fantassin. Fondamentalement, une politique de défense s'établit à long terme. Cela prend des années pour mettre en service du nouveau matériel. Ce sera encore le cas, même si nous améliorons nos méthodes d'acquisition. Il faut compter des années pour montrer aux troupes à se servir le mieux possible de cet équipement. Cependant, nous devons effectuer cet investissement. Si nous

envoyons nos soldats au combat, ils doivent être bien équipés, formés, protégés et appuyés.

Nous avons enfin compris que les opérations internationales, notamment celles de maintien de la paix, sont coûteuses. Elles l'ont toujours été. On avait l'impression du contraire dans le passé, car le coût du maintien de forces armées professionnelles et bien entraînées était attribué à nos engagements à l'égard de l'Alliance. Nous disons maintenant carrément que le Canada a besoin de forces professionnelles bien entraînées et équipées pour protéger notre souveraineté territoriale et défendre nos intérêts internationaux. Cela ne veut pas dire que des modifications ne s'imposent pas et qu'il est impossible de réaliser quelques petites économies.

Pour répondre aux besoins actuels, en 1998-1999, il en coûtera environ 10,5 milliards de dollars par année, en dollars de 1994. Tous ceux qui veulent rabaisser ce seuil, y compris le gouvernement, devront expliquer ce que nous abandonnons, c'est-à-dire les forces, les engagements et les intérêts auxquels nous renonçons. Si jamais on décidait de réduire encore davantage les Forces canadiennes, cela pourrait signifier que nous serions incapables de participer à des forces internationales de maintien de la paix. Je crois que cela n'aurait pas l'appui des Canadiens qui sont très fiers du rôle joué par le Canada dans ce domaine. En fait, c'est notre pays qui a inventé cette notion.

La gestion et l'obligation de rendre des comptes sont également importantes.

Son Honneur le Président: Je dois informer l'honorable sénateur que son temps de parole est presque terminé.

[Français]

Le sénateur De Bané: Merci beaucoup, Votre Honneur. Vous avez raison. Je serai bref.

[Traduction]

Je ne m'étendrai pas sur les aspects de la gestion de la défense soulevés dans le rapport. Dans la plupart des cas, le comité n'a fait qu'ouvrir des portes et a donné des indications quant aux façons de progresser. Deux questions méritent cependant notre attention. Premièrement, le comité recommande une réorganisation majeure du quartier général et des réductions importantes du personnel qui y travaille. Les statistiques concernant les ratios combattants/logistique, officiers/militaires du rang et quartier général/troupes de combat peuvent faire l'objet d'arguments et d'interprétation, mais dans tous les cas il semble y avoir déséquilibre. Cette situation coûte au Canada et aux forces armées des sommes considérables qui, selon la recommandation du comité, pourraient être mieux dépensées ailleurs.

Deuxièmement, une des bizarreries des Forces armées canadiennes depuis 25 ans, et cela malgré les plaintes au sujet de l'unification, est que les Forces armées canadiennes ne fonctionnent toujours pas bien ensemble. En jargon militaire, on dirait que nos forces armées se sont «regroupées» sans jamais «s'intégrer».

En outre, les études sur les forces militaires ont démontré qu'en travaillant efficacement ensemble, toutes les composantes des forces armées augmentent leur capacité proportionnellement beaucoup plus que ne le permettrait leur nombre. Compte tenu des effectifs particulièrement limités de nos forces armées, le comité recommande qu'elles se restructurent pour tenir compte